



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 39

---

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 19 décembre 2018

---

## OBJET :

DE-18-12-1-17) CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS EN  
CONTREPARTIE DE LA GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDEE A LA  
SOCIETE IMMOBILIERE 3F POUR LA REALISATION DE 13 LOGEMENTS  
SOCIAUX SIS 10-14, RUE DE L'EGLISE

**L'an deux mille dix-huit, le mercredi dix-neuf décembre à dix-neuf heures,**

**Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Monsieur le Maire le vendredi 07 décembre 2018 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.**

**Présents** : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, Mme KAMINSKA, Mme TOP, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. LAFON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme POMMIER.

**Absents excusés** : M. LOUVIGNÉ (pouvoir à M. LEBEAU), Mme VALVERDE (pouvoir à Mme LE BIDEAU), Mme MAFFRE-BOUCLET (pouvoir à M. STEIN), Mme COMBE (pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE).

**Absent(e)s** : .

**Secrétaire de séance** : M. MALÉ

*Le Conseil...*

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20181219-lmc1H5842H1-DE Date de réception en Préfecture : 21/12/2018 Date de Publication : 21/12/2018
---

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2252-1 et L 2252-2 ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 19 décembre 2018 accordant la garantie d'emprunt contractée par la société immobilière 3F, afin de réaliser l'opération de construction de 13 logements sociaux (PLS), sis 10-14, rue de l'Eglise à Vincennes ;

Considérant la convention réservant 3 logements à la Ville et fixant les obligations de la Société Immobilière 3F, en contrepartie de la garantie d'emprunt octroyée pour cette opération ;

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Habitat, Démocratie participative et Vie des quartiers du 12 décembre 2018,

Après avis de la commission Finances municipales et performance de l'action publique du 10 décembre 2018,

### DÉLIBÈRE

*à l'unanimité,*

ARTICLE I : Approuve la convention réservant 3 logements à la Ville et fixant les obligations de la Société Immobilière 3F, en contrepartie de la garantie d'emprunt octroyée pour l'opération de construction de 13 logements sociaux (PLS) sis 10-14, rue l'Eglise à Vincennes.

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer cette convention ainsi que tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

*Signé*